

**Procès-verbal de l'assemblée de  
la commune 2<sup>ème</sup> section du 27 novembre 2023**

Il est 20 h 00 lorsque le président, M. Denis Guerdat, ouvre l'assemblée qui a été convoquée par le Journal officiel n° 39 du 3 novembre 2023 ainsi que par l'usage local.

Sont désignés scrutatrices : Mmes Sandrine Girardin et Christine Beuchat

M. Guerdat donne connaissance de l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2024 ; discuter et voter les budgets ainsi que les taxes.
3. Divers et imprévus

L'ordre du jour est accepté tel que présenté et le droit de vote n'est pas contesté aux 29 citoyens présents.

**1. Procès-verbal de la dernière assemblée**

La secrétaire, Mme Emilie Brahier, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du 26 juin 2023. Le PV est accepté à l'unanimité.

**2. Budget 2024 ; Discuter et voter les budgets ainsi que les taxes**

La caissière présente le budget 2024 qui affiche un déficit de Fr. 11'370.-. Un changement est à noter, pour un montant de Fr. 8'000.- contre 5'000.- en 2023, pour les routes et chemins en prévision de l'entretien du chemin de Malmaison. Le Conseil communal propose de ne pas changer les taxes.

Le budget et les taxes sont acceptés à l'unanimité.

**3. Divers et imprévus**

Un citoyen souhaite savoir si la suppression des sections est toujours d'actualité. Il lui est répondu que c'est un dossier assez conséquent mais que le Conseil souhaite aller de l'avant avec ce projet et ce rapidement.

Il est 20 h 10 lorsque le président remercie et lève l'assemblée.

Au nom de l'assemblée de la commune 2<sup>ème</sup> section

Le président  
Denis Guerdat

La secrétaire  
Emilie Brahier